États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

54	Bilans consolidés
55	États consolidés des résultats
56	États consolidés du résultat global
58	États consolidés de la variation des capitaux propres
59	États consolidés des flux de trésorerie
60	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023 (1)
Actif	22.400	25.224
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)	32 489	35 234
À la juste valeur par le biais du résultat net	115 993	99 994
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15 233	9 2 4 2
Au coût amorti	13 049	12 582
Au cout amorti	144 275	121 818
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions	144 27 3	121 010
de revente et valeurs mobilières empruntées	13 879	11 260
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	92 957	86 847
Aux particuliers	46 951	46 358
Créances sur cartes de crédit	2 692	2 603
Aux entreprises et aux administrations publiques	98 107	84 192
· ·	240 707	220 000
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	137	6 627
Provisions pour pertes de crédit	(1 295)	(1 184)
	239 549	225 443
Autres		
Instruments financiers dérivés	10 468	17 516
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	38	49
Immobilisations corporelles	1 830	1 592
Goodwill	1 521	1 521
Immobilisations incorporelles	1 227	1 256
Autres actifs (note 8)	8 657	7 788
	23 741	29 722
	453 933	423 477
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5, 9 et 11)	320 587	288 173
Autres		
Acceptations	137	6 627
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 974	13 660
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu		
de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	41 781	38 347
Instruments financiers dérivés	17 682	19 888
Passifs relatifs à des créances cédées (note 5)	27 035	25 034
Autres passifs (note 10)	8 3 2 1	7 416
	106 930	110 972
Dette subordonnée (note 12)	1 254	748
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs		
d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 13 et 15)	2450	2450
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	3 150	3 150
Actions ordinaires	3 442	3 294
Surplus d'apport	69	68 16 650
Résultats non distribués	18 234	
Autres éléments cumulés du résultat global	266 25 161	420 23 582
Darticinations no dangant has la contrôla	25 161 1	23 582
Participations ne donnant pas le contrôle		
	25 162	23 584
	453 933	423 477

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre termin	é le 31 juillet	Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)	
Revenus d'intérêts					
Prêts	4 026	3 266	11 542	9 195	
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	478	398	1 359	1 181	
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	141	79	379	206	
Valeurs mobilières au coût amorti	106	127	338	358	
Dépôts auprès d'institutions financières	381 5 132	455 4 325	1 195 14 813	1 235 12 175	
Frais d'intérêts	5 152	4 323	14 615	12 17 5	
Dépôts	3 397	2 597	9 827	7 058	
Passifs relatifs à des créances cédées	186	166	546	465	
Dette subordonnée	17	11	44	36	
Autres	763	681	2 241	1 765	
Autes	4 363	3 455	12 658	9 324	
Revenu net d'intérêts (2)	769	870	2 155	2 851	
Revenus autres que d'intérêts	, 42				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	125	77	328	277	
Commissions de courtage en valeurs mobilières	49	38	146	132	
Revenus des fonds communs de placement	164	148	469	432	
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	289	254	839	743	
Revenus de crédit	103	147	384	417	
Revenus sur cartes	56	56	157	153	
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	75	77	219	223	
Revenus (pertes) de négociation	1 058	632	3 184	1 813	
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	153	8	216	49	
Revenus d'assurances, montant net	20	12	53	42	
Revenus de change, autres que de négociation	60	36	165	130	
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	2	2	6	9	
Autres	73	133	135	227	
Autos	2 227	1 620	6 301	4 647	
Revenu total	2 996	2 490	8 456	7 498	
Frais autres que d'intérêts	= • • •				
Rémunération et avantages du personnel	958	844	2 771	2 538	
Frais d'occupation	89	84	270	249	
Technologie	258	246	772	749	
Communications	14	14	41	43	
Honoraires professionnels	82	63	214	187	
Autres	140	153	394	390	
	1 541	1 404	4 462	4 156	
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 455	1 086	3 994	3 342	
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	149	111	407	282	
Résultat avant charge d'impôts	1 306	975	3 587	3 060	
Charge d'impôts (note 17)	273	145	726	522	
Résultat net	1 033	830	2 861	2 538	
Résultat net attribuable aux					
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	40	36	114	106	
Actionnaires ordinaires	993	795	2 748	2 434	
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 033	831	2 862	2 540	
Participations ne donnant pas le contrôle	_	(1)	(1)	(2)	
	1 033	830	2 861	2 538	
Résultat par action (en dollars) (note 18)					
de base	2,92	2,35	8,09	7,21	
dilué	2,89	2,33	8,03	7,14	
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 13)	1,10	1,02	3,22	2,96	

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

États consolidés du résultat global (non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre termin	né le 31 juillet	Neuf mois terminé	s le 31 juillet
	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)
Résultat net	1 033	830	2 861	2 538
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements				
dans des établissements à l'étranger	31	(177)	(9)	(208)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(13)	53	(30)	59
	18	(124)	(39)	(149)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments				
du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur				
par le biais des autres éléments du résultat global	23	(7)	56	(35)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance				
à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(15)	8	(24)	60
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur				
les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	1	-	1
	8	2	32	26
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme				
couverture des flux de trésorerie	(60)	145	(56)	125
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments				
financiers dérivés désignés	(34)	7	(91)	32
	(94)	152	(147)	157
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées				
et des coentreprises	_	_	_	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	167	(40)	151	(96)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur				
par le biais des autres éléments du résultat global	7	(1)	38	5
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers				
désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	63	(77)	(270)	(235)
	237	(118)	(81)	(326)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	169	(88)	(235)	(291)
Résultat global	1 202	742	2 626	2 247
Résultat global attribuable aux				-
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 202	743	2 627	2 249
Participations ne donnant pas le contrôle	_	(1)	(1)	(2)
and a product of the contract	1 202	742	2 626	2 247

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global (suite) (non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net Écart de change, montant net Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(1) (5) (6)	2023 5 13	2024	2023
Écart de change, montant net Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(5)	_	_	7
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(5)	_	_	7
dans des établissements à l'étranger	(5)	_	_	7
	(5)	_	_	7
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	<u> </u>	13	4	/
	(6)		(13)	13
		18	(12)	20
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments				
du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur				
par le biais des autres éléments du résultat global	8	(3)	21	(14)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance				
à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6)	3	(9)	23
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur				
les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	_	_	_	_
	2	_	12	9
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme				
couverture des flux de trésorerie	(23)	56	(22)	48
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments				
financiers dérivés désignés	(13)	3	(35)	13
	(36)	59	(57)	61
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées				
et des coentreprises	_	_	_	_
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	65	(15)	58	(27)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur				
par le biais des autres éléments du résultat global	2	_	15	2
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers				
désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	24	(30)	(104)	(91)
	91	(45)	(31)	(116)
	51	32	(88)	(26)

États consolidés de la variation des capitaux propres (non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juil	
	2024	2023 (1)
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début et à la fin (note 13)	3 150	3 150
Actions ordinaires au début (note 13)	3 294	3 196
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	134	86
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	14	12
Actions ordinaires à la fin	3 442	3 294
Surplus d'apport au début	68	56
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	13	14
Options d'achat d'actions levées	(15)	(9)
Autres	3	(5)
Surplus d'apport à la fin	69	56
Résultats non distribués au début	16 650	15 140
Incidence de l'adoption de l'IFRS 17 au 1er novembre 2022 (note 2)	-	(48)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 862	2 540
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 13)	(130)	(122)
Dividendes sur actions ordinaires (note 13)	(1 094)	(999)
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	151	(96)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	38	5
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés		
à la juste valeur par le biais du résultat net	(270)	(235)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	11	6
Autres	16	17
Résultats non distribués à la fin	18 234	16 208
Autres éléments cumulés du résultat global au début	420	202
Écart de change, montant net	(39)	(149)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	32	26
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(147)	157
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	-	1
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	266	237
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments		
de capitaux propres de la Banque	25 161	22 945
Participations ne donnant pas le contrôle au début	2	2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(2)
Autres	-	2
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	1	2
Capitaux propres	25 162	22 947

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Autres éléments cumulés du résultat global		_
Écart de change, montant net	268	55
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	(8)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(1)	188
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	266	237

Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements se reporter à la note 2 afférent aux présents états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 3	
	2024	2023 (1)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	2 861	2 538
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	407	282
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	172	158
Amortissement des immobilisations incorporelles	212	234
Impôts différés	(66)	(86)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(96)	(49)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(6)	(9)
Charge au titre des options d'achat d'actions	13	14
Gain sur réévaluation à la juste valeur de participations	(120)	(91)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(15 999)	(19 194)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(2 619)	14 118
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(19 002)	(12 950)
Dépôts	32 414	15 929
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 686)	1 008
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	3 434	4 960
Instruments financiers dérivés, montant net	4 842	3 321
Titrisation – cartes de crédit	-	(29)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	88	280
Actifs et passifs d'impôt exigible	164	(295)
Autres éléments eléments	(621)	(747)
	4 392	9 392
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	422	00
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation) Émission de dette subordonnée	133	89
Rachat de dette subordonnée	500	(750)
	(07)	, ,
Remboursements d'obligations locatives	(87)	(76)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(1 221) (675)	(1 117) (1 854)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(0/5)	(1 854)
/ariation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	10	_
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(12 910)	(6 360)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	3 394	3 548
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	3 667	3 896
·		
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(363)	(270)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(183)	(204)
ncidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(6 385) (77)	(210)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 745)	7 938
résorerie et équivalents de trésorerie au début	35 234	31 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (2)	32 489	39 808
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	J2 407	37,300
Intérêts versés	12 400	8 643
Intérêts et dividendes reçus	14 643	11 773
Impôts payés sur le résultat	794	573

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 9,7 G\$ au 31 juillet 2024 (9,3 G\$ au 31 octobre 2023) pour lequel il y a des restrictions et dont 5,3 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2023) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	60	Note 11	Reçus de souscription	83
Note 2	Modifications de méthodes comptables	61	Note 12	Dette subordonnée	83
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	62	Note 13	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	84
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	63	Note 14	Informations sur le capital	85
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais		Note 15	Paiements fondés sur des actions	86
	du résultat net	68	Note 16	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres	
Note 6	Valeurs mobilières	69		régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	87
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	70	Note 17	Impôts sur le résultat	88
Note 8	Autres actifs	82	Note 18	Résultat par action	89
Note 9	Dépôts	82	Note 19	Informations sectorielles	89
Note 10	Autres passifs	83	Note 20	Acquisition	91

Note 1 – Mode de présentation

Le 27 août 2024, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la Loi sur les banques (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2023 à la suite de l'adoption de l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Certains montants comparatifs ont été ajustés afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte géopolitique (notamment la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas), l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la norme comptable IFRS 17 - Contrats d'assurance (IFRS 17) le 1er novembre 2023.

Revenus d'assurances

Les contrats d'assurance, y compris les traités en réassurance, sont des contrats selon lesquels il existe un risque d'assurance significatif, et qui prévoient l'indemnisation du titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié devait survenir.

La Banque utilise le modèle général d'évaluation (MGE) pour évaluer la majorité de ses contrats d'assurance et de réassurance en se basant sur la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs attendus nécessaires à l'exécution des contrats, incluant un ajustement au titre du risque non financier ainsi que la marge sur services contractuels (MSC), qui représente les profits non gagnés qui seront comptabilisés au fur et à mesure que les services seront fournis dans le futur. La Banque a choisi d'appliquer la méthode simplifiée (méthode de la répartition des primes ou MRP) pour évaluer les contrats d'assurance dont la période de couverture est d'un an ou moins. Les produits d'assurance pour ces contrats sont comptabilisés systématiquement sur la période de couverture. Pour toutes les méthodes d'évaluation, s'il est prévu que les contrats seront déficitaires, les pertes sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Au moment de l'émission d'un contrat, un actif ou un passif d'assurance et un actif au titre des cessions en réassurance, s'il y a lieu, sont comptabilisés dans les *Autres actifs* et les *Autres passifs* du bilan consolidé. Les variations ultérieures de la valeur comptable de l'actif et du passif d'assurance et de l'actif au titre des cessions en réassurance sont comptabilisées au net, dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Les dépenses d'assurances sont composées principalement des réclamations survenues et des autres dépenses d'assurances, de l'amortissement des flux de trésorerie relatifs aux frais d'acquisition et des pertes sur les contrats déficitaires ainsi que les reprises de telles pertes. Les redevances reçues des réassureurs sont reconnues à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure que la Banque reçoit des services relatifs aux groupes de contrats de réassurance. Les sommes recouvrées auprès des réassureurs sont composées des flux de trésorerie liés à l'expérience relative aux réclamations ou aux prestations des contrats sous-jacents. Tous ces montants sont comptabilisés en déduction des revenus d'assurances dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Incidences relatives à l'adoption de l'IFRS 17

Les exigences de l'IFRS 17 ont été appliquées rétrospectivement en ajustant les soldes du bilan consolidé à la date de première application, soit le 1^{er} novembre 2022. L'incidence de l'adoption de l'IFRS 17 a été comptabilisée au moyen d'un ajustement aux *Résultats non distribués* au 1^{er} novembre 2022. L'information qui suit présente les incidences sur les bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022 et au 31 octobre 2023 :

Bilans consolidés

	Au 31 octobre		Au 31 octobre	Au 31 octobre		Au 1er novembre
	2023		2023	2022		2022
	Tel que publié	Ajustements IFRS 17	Ajusté	Tel que publié	Ajustements IFRS 17	Ajusté
Actif						
Autres actifs	7 889	(101)	7 788	5 958	(50)	5 908
Passif						
Autres passifs	7 423	(7)	7 416	6 361	(2)	6 359
Capitaux propres						_
Résultats non distribués	16 744	(94)	16 650	15 140	(48)	15 092

Au 31 octobre 2023, le montant net de MSC en lien avec les nouveaux principes de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance est établi à 109 M\$ (89 M\$ au 1er novembre 2022).

Note 2 - Modifications de méthodes comptables (suite)

L'information qui suit présente les incidences sur l'état consolidé des résultats du trimestre et des neuf mois comparatifs :

État consolidé des résultats – Augmentation (diminution)

	Trimestre terminé le 31 juillet 2023	Neuf mois terminés le 31 juillet 2023
Revenus autres que d'intérêts – Revenus d'assurances, montant net	(25)	(78)
Revenu total	(25)	(78)
Rémunération et avantages du personnel	(7)	(21)
Frais d'occupation	(1)	(2)
Technologie	(2)	(6)
Honoraires professionnels	_	(1)
Autres	(3)	(8)
Frais autres que d'intérêts	(13)	(38)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(12)	(40)
Résultat avant charge d'impôts	(12)	(40)
Charge d'impôts	(3)	(11)
Résultat net	(9)	(29)

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Les normes cidessous ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1er novembre 2026

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers* qui touche certaines dispositions de l'IFRS 9 – *Instruments financiers* et de l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir.* Plus précisément, les modifications s'appliquent à la décomptabilisation des passifs financiers lorsqu'ils sont réglés par un transfert électronique, au classement de certains actifs financiers, aux informations à fournir sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux modalités contractuelles qui peuvent changer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels. Ces modifications doivent être appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. Une application anticipée est permise.

Date d'entrée en vigueur - 1er novembre 2027

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 18 – *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (IFRS 18). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IAS 1 portant sur la présentation des états financiers. L'IFRS 18 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en particulier l'information sur la performance dans l'état consolidé des résultats, et apportera des modifications restreintes à l'état des flux de trésorerie consolidé et au bilan consolidé. L'IFRS 18 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

							Au 31	juillet 2024
				Valeur comptable	Valeur	Juste		
				et juste valeur	comptable	valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	_	-	-	_	32 489	32 489	32 489	32 489
Valeurs mobilières	115 566	427	14 602	631	13 049	12 929	144 275	144 155
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	_	-	-	13 879	13 879	13 879	13 879
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	14 576	-	-	-	224 973	224 726	239 549	239 302
Autres Instruments financiers dérivés Autres actifs	10 468 1 831	- -	<u>-</u>	<u>-</u> -	- 3 367	- 3 367	10 468 5 198	10 468 5 198
Passifs financiers Dépôts ⁽¹⁾	-	25 207		-	295 380	295 025	320 587	320 232
Autres Acceptations Engagements afférents à des titres	-	-			137	137	137	137
vendus à découvert Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions	11 974	-			-	-	11 974	11 974
de rachat et valeurs mobilières prêtées Instruments financiers dérivés Passifs relatifs à des créances cédées	17 682 -	- 10 063			41 781 - 16 972	41 781 - 16 195	41 781 17 682 27 035	41 781 17 682 26 258
Autres passifs Dette subordonnée	-	-			4 179 1 254	4 178 1 284	4 179 1 254	4 178 1 284

⁽¹⁾ Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

							Au 31 oct	obre 2023 ⁽¹⁾
				Valeur comptable	Valeur	Juste		
				et juste valeur	comptable	valeur		
				Titres de				
	Instruments	Instruments	Titres de créance	participation				
	financiers	financiers	classés à la	désignés à la				
	classés à la	désignés à la	juste valeur	juste valeur	Instruments	Instruments		
	juste valeur	juste valeur	par le biais des	par le biais des	financiers	financiers	Total	Total
	par le biais	par le biais	autres éléments	autres éléments	au coût	au coût	de la valeur	de la juste
	du résultat net	du résultat net	du résultat global	du résultat global	amorti, net	amorti, net	comptable	valeur
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès					25.227	25.227	25.227	25.227
d'institutions financières	_	-	-	_	35 234	35 234	35 234	35 234
Valeurs mobilières	99 236	758	8 583	659	12 582	12 097	121 818	121 333
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	_	_	_	_	11 260	11 260	11 260	11 260
ct vateurs mobilieres emprantees					11 200	11 200	11 200	11 200
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	13 124	-	-	-	212 319	210 088	225 443	223 212
Autres								
Instruments financiers dérivés	17 516	-	-	-	-	-	17 516	17 516
Autres actifs	73	-	-	-	4 285	4 285	4 358	4 358
Passifs financiers Dépôts ⁽²⁾	-	18 275			269 898	269 490	288 173	287 765
Autres								
Acceptations	_	_			6 627	6 627	6 627	6 627
Engagements afférents à des titres								
vendus à découvert	13 660	_			_	_	13 660	13 660
Engagements afférents à des valeurs								
mobilières vendues en vertu de conventions								
de rachat et valeurs mobilières prêtées	_	_			38 347	38 347	38 347	38 347
Instruments financiers dérivés	19 888	_			_	_	19 888	19 888
Passifs relatifs à des créances cédées	_	9 952			15 082	14 255	25 034	24 207
Autres passifs	_	_			3 497	3 494	3 497	3 494
Dette subordonnée	-	_			748	727	748	727

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 juillet 2024 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

⁽²⁾ Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 3 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, 11 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (6 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2024 et 2023, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

				Au 31 juillet 2024
			<u>-</u>	Total des
				actifs / passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	iuste valeur
Actifs financiers				,
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 819	10 431	_	16 250
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	9 072	_	9 072
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 206	1 002	_	2 208
Autres titres de créance	_	3 359	58	3 417
Titres de participation	82 428	2 033	585	85 046
	89 453	25 897	643	115 993
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	05 155			
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	169	5 400	_	5 569
Les gouvernement du Canada Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	109	3 006	_	3 006
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4711	250	_	4 961
Autres titres de créance	4/11	1 066	_	1 066
Titres de participation	_	328	303	631
Titles de participation	4 880	10 050	303	15 233
Prêts	4 000	14 381	195	14 576
Autres	_	14 361	195	14 5/ 6
Instruments financiers dérivés	467	9 827	174	10 468
Autres actifs – autres éléments	40/	1 751	80	1 831
Autres detris duties ciements	94 800	61 906	1 395	158 101
Passifs financiers	74 000	01 700	1 373	130 101
Dépôts (1)		25 266		25 266
Autres	_	25 200	_	25 200
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 866	5 108	_	11 974
Instruments financiers dérivés	763	16 909	10	17 682
Passifs relatifs à des créances cédées	/03	10 063	10	10 063
ו מסטווס וכומנווס מ מכס נודמוונכס נדעדכס	7 629	57 346	10	64 985
	/ 629	37 340	10	04 785

⁽¹⁾ Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

			А	u 31 octobre 2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 403	10 872	-	17 275
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	_	8 260	-	8 260
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 781	2 105	-	4 886
Autres titres de créance	_	3 450	65	3 515
Titres de participation	65 018	554	486	66 058
	74 202	25 241	551	99 994
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	73	4 124	_	4 197
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	_	1 938	_	1 938
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	904	254	_	1 158
Autres titres de créance	· <u>-</u>	1 290	_	1 290
Titres de participation	_	281	378	659
	977	7 887	378	9 242
Prêts		12 907	217	13 124
Autres		,-,	,	
Instruments financiers dérivés	285	17 224	7	17 516
Autres actifs – autres éléments	_	_	73	73
	75 464	63 259	1 226	139 949
Passifs financiers			-	
Dépôts (1)	_	18 134	_	18 134
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 335	5 325	_	13 660
Instruments financiers dérivés	467	19 399	22	19 888
Passifs relatifs à des créances cédées	_	9 952	_	9 952
	8 802	52 810	22	61 634

⁽¹⁾ Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, à l'exception des instruments financiers dérivés dont la fourchette raisonnable de juste valeur pourrait générer une augmentation ou une diminution de la juste valeur nette comptabilisée de 57 M\$ au 31 juillet 2024 (une augmentation ou une diminution de 16 M\$ au 31 octobre 2023).

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

			Ne	uf mois terminés l	e 31 juillet 2024
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2023	551	378	290	(15)	-
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (3)	58	-	14	(23)	-
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les					
Autres éléments du résultat global	_	(3)	_	-	_
Achats	55	_	_	-	_
Ventes	(21)	(72)	(2)	-	-
Émissions	_	_	15	-	-
Règlements et autres	_	_	(42)	198	-
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	_	_	(1)	_
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	_	-	-	5	-
Juste valeur au 31 juillet 2024	643	303	275	164	-
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i>	_				
relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2024 (4)	100	_	14	(23)	_

			Ne	uf mois terminés le	31 juillet 2023
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2022	476	320	331	(17)	(8)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (5)	(14)	_	_	(1)	_
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les Autres éléments du résultat global	_	5	_	_	_
Achats	54	_	_	_	_
Ventes	(19)	_	_	_	_
Émissions	_	-	17	_	-
Règlements et autres	_	-	(63)	5	-
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	-	_	2	-
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	_	-	_	2	8
Juste valeur au 31 juillet 2023	497	325	285	(9)	_
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2023 ⁽⁶⁾	22	_	_	(1)	_

- (1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.
- (2) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.
- (3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 49 M\$.
- (4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les Revenus autres que d'intérêts est un gain non réalisé de 91 M\$.
- (5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 15 M\$.
- (6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 21 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Valeurs mobilières	427	11	12	6
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts (1) (2)	25 207	(790)	(2 386)	1 490
Passifs relatifs à des créances cédées	10 063	(215)	(299)	226
	35 270	(1 005)	(2 685)	1 716

	Valeur comptable au 31 juillet 2023	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2023	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	820	(16)	(6)	(13)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	39	-	-	
	859	(16)	(6)	(13)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts (1) (2)	18 788	(108)	(1 123)	1 959
Passifs relatifs à des créances cédées	10 072	166	66	566
	28 860	58	(1 057)	2 525

⁽¹⁾ Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2024, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 87 M\$ (perte de 107 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2023). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, cette variation donne lieu à une perte de 374 M\$ (perte de 326 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023).

⁽²⁾ Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont principalement classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts non réalisés sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

				Au 31 juillet 2024
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable (2)
Titres émis ou garantis par		-	-	-
Le gouvernement du Canada	5 542	90	(63)	5 569
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 996	50	(40)	3 006
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 953	40	(32)	4 961
Autres titres de créance	1 108	5	(47)	1 066
Titres de participation	551	83	(3)	631
	15 150	268	(185)	15 233

			Αι	1 31 octobre 2023
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽²⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 406	1	(210)	4 197
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 110	_	(172)	1 938
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 227	_	(69)	1 158
Autres titres de créance	1 423	_	(133)	1 290
Titres de participation	616	66	(23)	659
	9 782	67	(607)	9 242

Excluant l'incidence des opérations de couverture.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, des revenus de dividendes de 34 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (26 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023), dont des montants de 3 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024 (1 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2024				Neuf mois termin	és le 31 juillet 2023
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début Variation de la juste valeur Désignation à la juste valeur par le biais	378 (3)	281 56	659 53	320 5	236 2	556 7
des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾ Cessions ⁽²⁾	_ (72)	144 (153)	144 (225)		255 (246)	255 (246)
Juste valeur à la fin	303	328	631	325	247	572

⁽¹⁾ Le 2 mai 2023, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur Groupe TMX limitée (TMX) et avait donc cessé, à partir de cette date, la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans TMX comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 191 M\$.

Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 3 M\$ au 31 juillet 2024 (3 M\$ au 31 octobre 2023), sont présentées dans les Autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

Note 6 - Valeurs mobilières (suite)

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023
Titres émis ou garantis par		_
Le gouvernement du Canada	8 432	6 172
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 902	1 932
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	528	604
Autres titres de créance	2 190	3 878
Valeur comptable brute	13 052	12 586
Provisions pour pertes de crédit	3	4
_Valeur comptable	13 049	12 582

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2024 et 2023, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 180 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 (821 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023) et la Banque a comptabilisé des gains de 1 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 (un montant négligeable pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Prêts non dépréciés

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Prêts dépréciés

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 77 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2023.

	Prêts	non dépréciés	Pr	Prêts dépréciés		
		•		•	juste valeur	
					par le biais	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	du résultat net (1)	Tota
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	33 080	22	-	-	_	33 102
Bon	16 512	269	-	-	_	16 781
Satisfaisant	12 498	4 085	-	-	_	16 583
À signaler	354	782	_	_	_	1 136
Faible	70	305	_	_	_	375
Défaut	-	-	121	-	-	121
Approche NI	62 514	5 463	121	-	-	68 098
Approche standardisée	11 137	270	401	259	12 792	24 859
Valeur comptable brute	73 651	5 733	522	259	12 792	92 957
Provisions pour pertes de crédit (2)	62	88	115	(90)	_	175
Valeur comptable	73 589	5 645	407	349	12 792	92 782
Aux particuliers	-	-	= =	-	_	
Excellent	20 888	304	_	_	_	21 192
Bon	7 771	1 670	_	_	_	9 441
Satisfaisant	6 709	2 254	_	_	_	8 963
À signaler	1 965	846	_	_	_	2811
Faible	36	281	_	_	_	317
Défaut	_	201	212	_	_	212
Approche NI	37 369	5 355	212	_	_	42 936
Approche standardisée	3 686	100	93	136	_	4015
Valeur comptable brute	41 055	5 455	305	136	_	46 951
Provisions pour pertes de crédit (2)	91	128	133	(11)	_	341
Valeur comptable	40 964	5 327	172	147		46 610
Créances sur cartes de crédit	40 704	3 321	1/2	14/		40 010
Excellent	662					662
Bon	394	_	_	_	_	
		-	_	_	_	394
Satisfaisant	798	63	-	_	_	861
À signaler	315	209	-	_	_	524
Faible	38	95	-	-	-	133
Défaut	-	-	-		-	-
Approche NI	2 207	367	-	-	-	2 574
Approche standardisée	118	-	-	-	-	118
Valeur comptable brute	2 325	367	-	-	-	2 692
Provisions pour pertes de crédit (2)	37	111	-		-	148
Valeur comptable	2 288	256		<u> </u>	- _	2 544
Aux entreprises et aux administrations publiques (3)						
Excellent	7 218	-	-	-	1 493	8 711
Bon	28 608	7	-	-	53	28 668
Satisfaisant	34 381	10 846	-	-	146	45 373
À signaler	253	1 746	-	_	-	1 999
Faible	5	401	-	2	_	408
Défaut	_	_	493	10	-	503
Approche NI	70 465	13 000	493	12	1 692	85 662
Approche standardisée	12 280	85	106	19	92	12 582
Valeur comptable brute	82 745	13 085	599	31	1 784	98 244
Provisions pour pertes de crédit (2)	213	195	219	4	_	631
Valeur comptable	82 532	12 890	380	27	1 784	97 613
Total des prêts et acceptations						
Valeur comptable brute	199 776	24 640	1 426	426	14 576	240 844
Provisions pour pertes de crédit (2)	403	522	467	(97)	_	1 295
Valeur comptable	199 373	24 118	959	523	14 576	239 549

⁽¹⁾ Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les Autres passifs du bilan consolidé.

 ⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montan
 (3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Αu	31	octo	hre	202	3

	Prêts	non dépréciés	Pi	rêts dépréciés	Prêts à la		
					juste valeur		
					par le biais		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC	du résultat net (1)	Total	
Hypothécaires résidentiels							
Excellent	30 075	13	-	-	-	30 088	
Bon	17 008	247	-	-	-	17 255	
Satisfaisant	11 795	4 118	_	-	-	15 913	
À signaler	318	773	_	-	-	1 091	
Faible	61	252	-	-	-	313	
Défaut	-	-	66	-	-	66	
Approche NI	59 257	5 403	66	-	-	64 726	
Approche standardisée	9 540	218	287	304	11 772	22 121	
Valeur comptable brute	68 797	5 621	353	304	11 772	86 847	
Provisions pour pertes de crédit (2)	69	93	87	(95)	_	154	
Valeur comptable	68 728	5 528	266	399	11 772	86 693	
Aux particuliers							
Excellent	21 338	120	_	_	_	21 458	
Bon	7 360	1 665	_	_	_	9 025	
Satisfaisant	6 497	2 240	_	_	_	8 737	
À signaler	1 849	810	_	_	_	2 659	
Faible	29	224	_	_	_	253	
Défaut	_		156	_	_	156	
Approche NI	37 073	5 059	156	_	_	42 288	
Approche standardisée	3 713	79	71	207	_	4 070	
Valeur comptable brute	40 786	5 138	227	207	_	46 358	
Provisions pour pertes de crédit (2)	91	108	87	(15)	_	271	
Valeur comptable	40 695	5 030	140	222	_	46 087	
Créances sur cartes de crédit							
Excellent	641	_	_	_	_	641	
Bon	380	1	_	_	_	381	
Satisfaisant	752	68	_	_	_	820	
À signaler	304	210	_	_	_	514	
Faible	37	86	_	_	_	123	
Défaut	<i>-</i>	_	_	_	_	123	
Approche NI	2 114	365	_	_	_	2 479	
Approche standardisée	124	-	_	_	_	124	
Valeur comptable brute	2 238	365		_	_	2 603	
Provisions pour pertes de crédit (2)	33	106	_	_	_	139	
Valeur comptable	2 205	259		_		2 464	
•	2 205	237				2 404	
Aux entreprises et aux administrations publiques (3) Excellent	7 70 5				1 113	8 898	
	7 785	-	_	-			
Bon	28 525	16	_	-	53	28 594	
Satisfaisant	32 095	8 400	-	2	140	40 637	
À signaler	215	1 790	-	-	-	2 005	
Faible	27	290	-	-	-	317	
Défaut	-	-	397	_	-	397	
Approche NI	68 647	10 496	397	2	1 306	80 848	
Approche standardisée	9 774	57	47	47	46	9 971	
Valeur comptable brute	78 421	10 553	444	49	1 352	90 819	
Provisions pour pertes de crédit (2)	182	194	244	_	-	620	
Valeur comptable	78 239	10 359	200	49	1 352	90 199	
Total des prêts et acceptations	400.040	24 (==	4.007		40.404	22442=	
Valeur comptable brute	190 242	21 677	1 024	560	13 124	226 627	
Provisions pour pertes de crédit (2)	375	501	418	(110)	-	1 184	
Valeur comptable	189 867	21 176	606	670	13 124	225 443	

⁽¹⁾ Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les Autres passifs du bilan consolidé.

⁽³⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

				u 31 juillet 2024	Au 31 octobre 202				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	
Engagements hors bilan (1)				_					
Particuliers									
Excellent	16 455	118	-	16 573	16 648	67	-	16 715	
Bon	3 497	439	_	3 936	3 485	467	-	3 952	
Satisfaisant	1 328	270	-	1 598	1 268	285	-	1 553	
À signaler	244	108	-	352	239	93	-	332	
Faible	17	23	-	40	17	15	-	32	
Défaut	-	-	2	2	-	-	2	2	
Autres que particuliers									
Excellent	13 999	_	_	13 999	14 117	_	-	14 117	
Bon	21 370	_	_	21 370	21 082	_	-	21 082	
Satisfaisant	15 265	5 827	-	21 092	12 258	4 354	-	16 612	
À signaler	20	241	-	261	17	248	-	265	
Faible	55	68	_	123	19	33	-	52	
Défaut	-	-	21	21	-	_	10	10	
Approche NI	72 250	7 094	23	79 367	69 150	5 562	12	74 724	
Approche standardisée	17 919	_	_	17 919	18 172	_	_	18 172	
Exposition totale	90 169	7 094	23	97 286	87 322	5 562	12	92 896	
Provisions pour pertes de crédit	143	61	_	204	116	60	_	176	
Exposition totale, déduction									
faite des provisions	90 026	7 033	23	97 082	87 206	5 502	12	92 720	

⁽¹⁾ Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés (1)

				Au 31 juillet 2024			Αι	31 octobre 2023
		_		Aux entreprises				Aux entreprises
				et aux				et aux
	Hypothécaires	Aux	Créances sur	administrations	Hypothécaires	Aux	Créances sur	administrations
	résidentiels	particuliers	cartes de crédit	publiques ⁽²⁾	résidentiels	particuliers	cartes de crédit	publiques ⁽²⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	218	100	30	54	139	102	27	38
De 61 à 90 jours	88	45	15	43	58	65	14	21
Plus de 90 jours (3)	-	-	34	_	_	-	30	
	306	145	79	97	197	167	71	59

⁽¹⁾ Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

Prêts dépréciés

		Au	31 juillet 2024		Au 31	octobre 2023
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3	Diuts	pertes de credit	Nets	Diuts	peries de credit	NCIS
Hypothécaires résidentiels	522	115	407	353	87	266
Aux particuliers	305	133	172	227	87	140
Créances sur cartes de crédit (1)	_	-	_	_	_	_
Aux entreprises et aux administrations publiques (2)	599	219	380	444	244	200
	1 426	467	959	1 024	418	606
Prêts – DAC	426	(97)	523	560	(110)	670
	1 852	370	1 482	1 584	308	1 276

⁽¹⁾ Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

⁽²⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁽³⁾ Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

⁽²⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

					Trimestre termi	né le 31 juillet 2024
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2024	Dotations aux pertes de crédit	Radiations (1)	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2024
Bilan		-	-		<u>-</u>	-
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	8	1	-	_	-	9
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾ Au coût amorti ⁽²⁾	3	- -	<u>-</u>	_	- -	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	-				-	-
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	172	4	(1)	-	-	175
Aux particuliers	321	49	(33)	-	4	341
Créances sur cartes de crédit	143	29	(29)	_	5	148
Aux entreprises et aux administrations publiques	535	96	(4)	_	2	629
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	40	(38)	-	_	-	2
	1 211	140	(67)	_	11	1 295
Autres actifs (2)(3)	_	-	_	_	_	_
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	18	1	_	_	_	19
Engagements inutilisés	172	7	_	_	_	179
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	_	_	_	_	6
	196	8	-	_	-	204
	1 421	149	(67)	_	11	1 514

					Trimestre term	iné le 31 juillet 2023
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2023	Dotations aux pertes de crédit	Radiations (1)	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2023
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	7	2	_	_	_	9
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4)	2	1	_	_	_	3
Au coût amorti (2)	8	-	-	_	_	8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	_	-	-	_	_	_
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	141	4	_	_	(1)	144
Aux particuliers	262	32	(29)	_	4	269
Créances sur cartes de crédit	134	17	(22)	_	4	133
Aux entreprises et aux administrations publiques	495	34	(4)	_	(1)	524
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	38	12	-	_	_	50
	1 070	99	(55)	-	6	1 120
Autres actifs (2) (3)	_	_	_	_	_	_
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	11	2	_	_	_	13
Engagements inutilisés	131	6	_	_	_	137
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	1			-	7
	148	9	_	_	_	157
	1 235	111	(55)	-	6	1 297

⁽¹⁾ L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 45 M\$ (31 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2023).

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

⁽³⁾ Aux 31 juillet 2024 et 2023, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

⁽⁴⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les Autres éléments cumulés du résultat global du bilan consolidé.

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

⁽⁶⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

					Neuf mois termin	és le 31 juillet 2024
	Provisions pour pertes de crédit au	Dotations aux pertes			Recouvrements	Provisions pour pertes de crédit au
	31 octobre 2023	•	Radiations (1)	Dispositions	et autres	31 juillet 2024
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	10	(1)	_	_	_	9
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4)	3	_	_	_	_	3
Au coût amorti (2)	4	(1)	-	_	-	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	-	_	-	-	-	_
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	154	25	(2)	(2)	-	175
Aux particuliers	271	146	(86)	_	10	341
Créances sur cartes de crédit	139	79	(82)	-	12	148
Aux entreprises et aux administrations publiques	567	182	(137)	_	17	629
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	53	(51)	-	_	-	2
	1 184	381	(307)	(2)	39	1 295
Autres actifs (2)(3)	-	-	-	_	-	-
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	16	3	_	_	_	19
Engagements inutilisés	152	27	_	_	_	179
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	8	(2)	-	-	-	6
	176	28	_	_	-	204
	1 377	407	(307)	(2)	39	1 514

					Neuf mois termin	rés le 31 juillet 2023
	Provisions pour	Dotations				Provisions pour
	pertes de crédit au	aux pertes			Recouvrements	pertes de crédit au
	31 octobre 2022	de crédit	Radiations (1)	Dispositions	et autres	31 juillet 2023
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières (2) (3)	5	4	_	_	_	9
Valeurs mobilières (3)						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4)	2	1	_	_	_	3
Au coût amorti (2)	7	1	_	-	_	8
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions						
de revente et valeurs mobilières empruntées (2) (3)	-	_	_	_	_	_
Prêts (5)						
Hypothécaires résidentiels	118	29	(1)	_	(2)	144
Aux particuliers	239	84	(66)	_	12	269
Créances sur cartes de crédit	126	56	(60)	_	11	133
Aux entreprises et aux administrations publiques	418	116	(12)	_	2	524
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	54	(4)	_	_	_	50
	955	281	(139)	-	23	1 120
Autres actifs (2)(3)	_	_	_	_	_	-
Engagements hors bilan (6)						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	13	_	_	_	_	13
Engagements inutilisés	143	(6)	_	_	_	137
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	1	_	_	_	7
·	162	(5)	_	_	_	157
	1 131	282	(139)	_	23	1 297

⁽¹⁾ L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 121 M\$ (83 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023).

⁽²⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

⁽³⁾ Aux 31 juillet 2024 et 2023, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

⁽⁴⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les Autres éléments cumulés du résultat global du bilan consolidé.

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

⁽⁶⁾ Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2024					Trimestre terminé le 31 juillet 2				
		sions pour		ions pour			sions pour		ions pour	
		crédit sur		de crédit			crédit sur		de crédit	
-	Phase 1	dépréciés Phase 2	sur prêts Phase 3	DAC (1)	Total	Phase 1	dépréciés Phase 2	sur prêts Phase 3	DAC (1)	Total
Hypothécaires résidentiels	Filase 1	riiase z	riiase J	DAC	IULAL	riiase 1	Tilase 2	r nase y	DAC	Total
Solde au début	70	87	105	(90)	172	64	81	63	(67)	141
Créations ou acquisitions	4	0/	105	(90)	4	5	01	63	(67)	5
Creations ou acquisitions Transferts (2):	4	-	_	-	4	5	_	_	_	5
Vers la phase 1	15	(42)	(2)			17	(17)		_	
Vers la phase 1 Vers la phase 2	(2)	(13)	(2) (7)	-	_	(3)	(17)	(2)	_	_
•	(2)	9	5	-	_		-	(2)	_	_
Vers la phase 3	(22)	(5) 12	17	-	6	(1)	(7)	8	(1.4)	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾ Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(23)			-		(12)	20	7	(14)	1
Changements de modèles	(2)	(2)	(2)	-	(6)	(1)	(2)	(1)	_	(4) 2
Dotations aux pertes de crédit	(8)	1	11		4	(5)	7 6	12	(14)	4
Radiations	(6)	_	(1)	_	(1)	_	-	12	(14)	4
Dispositions	_	_	(1)	_	(1)	_	_	_	_	_
Recouvrements	_	_	1	_	1	_	_	1		1
Variations des taux de change et autres	_	_	(1)	_	(1)	(1)	(1)	(2)	2	(2)
Solde à la fin	62	88	115	(90)	175	63	86	74	(79)	144
Comprend :	02	- 66	115	(30)	1/5	05	80	74	(73)	144
Montants utilisés	62	88	115	(90)	175	63	86	74	(79)	144
Engagements inutilisés (5)	-	_		(50)	1, 5	-	-	-	(1)	144
Aux particuliers				_						
Solde au début	97	128	119	(12)	332	82	114	83	(10)	269
Créations ou acquisitions	13			(12)	13	16	- 114	-	(10)	16
Transferts (2):	13	_		_	1,7	10				10
Vers la phase 1	32	(29)	(3)	_	_	24	(21)	(3)	_	_
Vers la phase 2	(7)	9	(2)			(7)	9	(2)	_	_
Vers la phase 3	-	(19)	19	_	_	(1)	(29)	30	_	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(35)	46	32	1	44	(19)	38	2	2	23
Décomptabilisation (4)	(3)	(3)	(2)		(8)	(3)	(5)	(1)	_	(9)
Changements de modèles	-	-	-	_	-	-	3	-	_	3
Dotations aux pertes de crédit	_	4	44	1	49	10	(5)	26	2	33
Radiations	_	_	(33)		(33)	_	-	(29)	_	(29)
Dispositions	_	_	-	_	-	_	_	(=>)	_	-
Recouvrements	_	_	4	_	4	_	_	6	_	6
Variations des taux de change et autres	_	1	(1)	_	-	(1)	_	(1)	_	(2)
Solde à la fin	97	133	133	(11)	352	91	109	85	(8)	277
Comprend :				\ <i>y</i>					(-)	
Montants utilisés	91	128	133	(11)	341	88	104	85	(8)	269
Engagements inutilisés (5)	6	5	-	_	11	3	5	-	-	8

⁽¹⁾ Aucun prêt DAC n'a été acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2024 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2023 était de 34 M\$). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

			Trimestre terr	niné le 31 j	uillet 2024			Trimestre terminé le 31 jui		illet 2023
		sions pour		ions pour			sions pour		ions pour	
		e crédit sur		de crédit			crédit sur		de crédit	
		dépréciés	sur prêts				dépréciés		dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	58	131	_	-	189	57	121	_		178
Créations ou acquisitions	3	-	_	-	3	3	-	_	-	3
Transferts (2):		4					()			
Vers la phase 1	30	(30)	_	-	_	27	(27)	-	-	-
Vers la phase 2	(5)	5	_	-	-	(5)	5	_	-	-
Vers la phase 3		(12)	12	-	-	_	(9)	9	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(25)	38	12	-	25	(24)	34	9	-	19
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	-	_	-	(1)	-	(1)	_	-	(1)
Changements de modèles	2	4	-		6	_		_	-	_
Dotations aux pertes de crédit	4	5	24	-	33	1	2	18	-	21
Radiations	-	-	(29)	-	(29)	_	-	(22)	-	(22)
Dispositions	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	5	-	5	-	-	4	-	4
Variations des taux de change et autres	-	-	-	-	-	-	-	_	-	-
Solde à la fin	62	136	-		198	58	123	-	-	181
Comprend:										
Montants utilisés	37	111	_	-	148	31	102	_	-	133
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	25	25	_	-	50	27	21	_	_	48
Aux entreprises et aux administrations publiques (6)										
Solde au début	287	221	179	3	690	218	204	191	-	613
Créations ou acquisitions	39	-	-	-	39	19	-	-	-	19
Transferts (2):										
Vers la phase 1	25	(24)	(1)	-	_	6	(6)	_	-	-
Vers la phase 2	(17)	18	(1)	-	_	(7)	8	(1)	-	-
Vers la phase 3	(1)	(1)	2	-	_	-	(2)	2	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(19)	14	45	1	41	(2)	9	28	-	35
Décomptabilisation (4)	(10)	(7)	(2)	-	(19)	(4)	(3)	_	-	(7)
Changements de modèles	-	-	_	-	-	-	_	_	-	_
Dotations aux pertes de crédit	17	-	43	1	61	12	6	29	-	47
Radiations	-	-	(4)	-	(4)	-	-	(4)	-	(4)
Dispositions	-	-	_	-	-	-	-	_	-	-
Recouvrements	-	-	2	-	2	-	-	_	-	-
Variations des taux de change et autres	1	-	(1)	-	-	-	(1)	_	-	(1)
Solde à la fin	305	221	219	4	749	230	209	216	-	655
Comprend:										
Montants utilisés	213	195	219	4	631	174	184	216	-	574
Engagements inutilisés (5)	92	26	-	_	118	56	25	-	-	81
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin (7)	526	578	467	(97)	1 474	442	527	375	(87)	1 257
Comprend:							· <u> </u>		T	
Montants utilisés	403	522	467	(97)	1 295	356	476	375	(87)	1 120
Engagements inutilisés (5)	123	56	_	-	179	86	51	_	-	137

⁽¹⁾ Aucun prêt DAC n'a été acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2024 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2023 était de 34 M\$). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

 ⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
 (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

⁽⁶⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁽⁷⁾ Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

		N	leuf mois term	ninés le 31 j	uillet 2024		N	leuf mois term	inés le 31 ju	uillet 2023
	Provi	sions pour		ions pour			sions pour		ions pour	
		crédit sur		de crédit		pertes de	e crédit sur		de crédit	
	prêts non	dépréciés	sur prêts	dépréciés		prêts non	dépréciés	sur prêts		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC (1)	Total
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	69	93	87	(95)	154	53	80	61	(76)	118
Créations ou acquisitions	10	-	_	-	10	13	-	_	-	13
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	47	(41)	(6)	-	-	38	(35)	(3)	-	-
Vers la phase 2	(7)	23	(16)	-	-	(9)	23	(14)	-	-
Vers la phase 3	_	(22)	22	-	-	(1)	(21)	22	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(47)	52	30	5	40	(21)	41	15	(6)	29
Décomptabilisation (4)	(6)	(5)	(8)	-	(19)	(4)	(7)	(4)	-	(15)
Changements de modèles	(2)	(12)	8	-	(6)	(5)	7	_	-	2
Dotations aux pertes de crédit	(5)	(5)	30	5	25	11	8	16	(6)	29
Radiations	_	_	(2)	-	(2)	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	(2)	-	_	-	(2)	-	-	_	-	-
Recouvrements	_	-	1	-	1	_	_	1	-	1
Variations des taux de change et autres	_	_	(1)	-	(1)	(1)	(2)	(3)	3	(3)
Solde à la fin	62	88	115	(90)	175	63	86	74	(79)	144
Comprend:										
Montants utilisés	62	88	115	(90)	175	63	86	74	(79)	144
Engagements inutilisés (5)	-	_	1	-	-	-	-	ı	-	-
Aux particuliers										
Solde au début	95	114	87	(15)	281	70	117	75	(16)	246
Créations ou acquisitions	26		1	-	26	33	1	-	-	33
Transferts (2):										
Vers la phase 1	75	(67)	(8)	-	-	72	(66)	(6)	-	_
Vers la phase 2	(19)	24	(5)	-	-	(14)	18	(4)	-	_
Vers la phase 3	(1)	(56)	57	-	-	(1)	(55)	56	-	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(71)	129	80	3	141	(62)	106	20	8	72
Décomptabilisation (4)	(8)	(10)	(4)	-	(22)	(7)	(14)	(3)	_	(24)
Changements de modèles	_	(1)	3	_	2	1	3	_	-	4
Dotations aux pertes de crédit	2	19	123	3	147	22	(8)	63	8	85
Radiations	_	_	(86)	-	(86)	-	_	(66)	-	(66)
Dispositions	_	-	_	-	-	-	_	_	-	_
Recouvrements	-	-	12	-	12	_	_	15	_	15
Variations des taux de change et autres	-	-	(3)	1	(2)	(1)	_	(2)	_	(3)
Solde à la fin	97	133	133	(11)	352	91	109	85	(8)	277
Comprend:										_
Montants utilisés	91	128	133	(11)	341	88	104	85	(8)	269
Engagements inutilisés (5)	6	5	_	_	11	3	5	_	-	8

⁽¹⁾ Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2023 était de 34 M\$). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les Autres passifs du bilan consolidé.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2024			4 Neuf mois terminés le 31 jui			uillet 2023			
		sions pour		ions pour			sions pour		ions pour	
	•	crédit sur	•	de crédit			crédit sur		de crédit	
	Phase 1	dépréciés Phase 2	Sur prets Phase 3	dépréciés DAC (1)	Total	Phase 1	dépréciés Phase 2	sur prêts Phase 3	DAC (1)	Total
Cusamana aum anutan da aus dit	riiase 1	Filase 2	riiase J	DAC	Total	riiase 1	Tilase 2	riidse J	DAC	Totat
Créances sur cartes de crédit	50	127		_	106	F 2	112			1/5
Solde au début Créations ou acquisitions	59 8	127	-		186 8	53 8	112			165 8
Transferts (2):	•	_	_	-	٥	0	_	_	_	0
Vers la phase 1	85	(85)				74	(74)		_	
Vers la phase 2	(15)	15	_	_	_	(13)	13	_	_	_
Vers la phase 3		_	34	_	_	(13)	(25)	25	_	_
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(1)	(33) 109	34 36	_	71	(62)	(25) 99	25	_	61
Décomptabilisation (4)	(74)		36			` '		_	_	
•	(2)	(1)	_	-	(3)	(2)	(2)	_	-	(4)
Changements de modèles	2	4	70	-	6			- 40	_	
Dotations aux pertes de crédit	3	9	70	-	82	5	11	49	-	65
Radiations	-	-	(82)	-	(82)	-	-	(60)	-	(60)
Dispositions	-	_	-	-	-	-	-	_	-	-
Recouvrements	-	_	12	-	12	-	-	11	-	11
Variations des taux de change et autres	-	-	_	-	-	-	-	_	-	
Solde à la fin	62	136	-	-	198	58	123	-	_	181
Comprend:		444			440	24	400			422
Montants utilisés	37	111	_	-	148	31	102	-	-	133
Engagements inutilisés (5)	25	25	-	-	50	27	21	_	-	48
Aux entreprises et aux administrations publiques (6)										
Solde au début	251	220	244	-	715	177	195	197	_	569
Créations ou acquisitions	106	-	_	-	106	65	-	_	-	65
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	43	(41)	(2)	-	-	38	(38)	_	-	-
Vers la phase 2	(40)	45	(5)	-	-	(18)	22	(4)	-	-
Vers la phase 3	(1)	(9)	10		-		(4)	4	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes (3)	(23)	33	112	(13)	109	(17)	57	33	-	73
Décomptabilisation (4)	(31)	(22)	(4)	-	(57)	(14)	(22)	(4)	-	(40)
Changements de modèles	-	(5)	1	-	(4)	(1)	(1)	-	-	(2)
Dotations aux pertes de crédit	54	1	112	(13)	154	53	14	29	-	96
Radiations	-	-	(137)	-	(137)	-	-	(12)	-	(12)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	3	17	20	-	-	3	-	3
Variations des taux de change et autres	-	-	(3)	-	(3)	_	-	(1)	-	(1)
Solde à la fin	305	221	219	4	749	230	209	216	-	655
Comprend:										
Montants utilisés	213	195	219	4	631	174	184	216	-	574
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	92	26	-	-	118	56	25	-	-	81
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin (7)	526	578	467	(97)	1 474	442	527	375	(87)	1 257
Comprend:										
Montants utilisés	403	522	467	(97)	1 295	356	476	375	(87)	1 120
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	123	56	-	-	179	86	51	-	-	137

⁽¹⁾ Aucun prêt DAC n'a été acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2024 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2023 était de 34 M\$). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

⁽²⁾ Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

⁽³⁾ Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

⁽⁴⁾ Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

⁽⁵⁾ Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

⁽⁶⁾ Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁽⁷⁾ Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2024					
		Scénario de base		Scénario optimiste	So	cénario pessimiste
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue
Facteurs macroéconomiques (1)						
Croissance du PIB (2)	0,9 %	1,8 %	1,4 %	2,0 %	(5,1) %	2,6 %
Taux de chômage	6,8 %	6,5 %	6,5 %	5,8 %	8,4 %	7,7 %
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	2,1 %	2,6 %	7,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB (3)	2,0 %	1,6 %	1,4 %	1,4 %	3,1 %	2,3 %
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(8,3) %	2,9 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	76	80	94	89	47	58

						Au 30 avril 2024
		Scénario de base		Scénario optimiste	So	cénario pessimiste
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue
Facteurs macroéconomiques (1)						
Croissance du PIB (2)	0,3 %	1,9 %	1,0 %	1,9 %	(5,1) %	2,6 %
Taux de chômage	6,8 %	6,6 %	6,2 %	5,9 %	8,1 %	7,6 %
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	2,8 %	2,6 %	7,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB (3)	2,2 %	1,9 %	1,6 %	1,6 %	3,1 %	2,3 %
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(8,6) %	3,1 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	78	80	90	85	45	56

					A	u 31 octobre 2023
		Scénario de base		Scénario optimiste	So	cénario pessimiste
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue
Facteurs macroéconomiques (1)						
Croissance du PIB (2)	- %	1,7 %	0,4 %	1,9 %	(4,9) %	2,6 %
Taux de chômage	6,3 %	6,5 %	5,9 %	5,9 %	7,7 %	7,2 %
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	(1,1) %	1,9 %	2,5 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB (3)	2,4 %	2,1 %	1,9 %	1,8 %	3,1 %	2,3 %
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(10,0) %	3,7 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	77	80	91	86	46	56

- 1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.
- (2) Le taux de croissance est annualisé.
- (3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.
- (4) Indice boursier principal au Canada.
- (5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, les perspectives macroéconomiques sont demeurées essentiellement inchangées et l'incertitude demeure élevée.

Au Canada, la banque centrale a commencé à réduire son taux directeur cet été, signalant ainsi sa volonté de relâcher le degré de restriction de sa politique monétaire. Cette décision est opportune, car le contexte économique se détériore, avec une hausse du taux de chômage et des embauches insuffisantes pour suivre la croissance démographique. Il y a de nombreux signes que les entreprises sont en situation de sureffectif et la proportion d'entre elles signalant des pénuries de main-d'œuvre a chuté à 15 %, une proportion comparable aux niveaux observés lors des dernières récessions. Nous anticipons une réduction supplémentaire de 150 points de base des taux d'intérêt au cours des quatre prochains trimestres, avec une croissance économique prévue de 0,7 % en 2024 et de 1,2 % en 2025, ce qui pourrait conduire à un taux de chômage de près de 7 % d'ici la fin de l'année. Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (Fed) a indiqué qu'elle pourrait bientôt accorder plus d'attention au marché du travail à mesure que l'inflation se rapproche de l'objectif, offrant ainsi plus de flexibilité pour ajuster le taux directeur. Bien que cette flexibilité soit positive et permettra à la Fed de commencer à réaliser des baisses de taux, nous pensons qu'elles ne seront pas suffisantes pour éviter un ralentissement économique. Dans le scénario de base, au Canada, le taux de chômage s'élève à 6,9 % après 12 mois, soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage. Malgré la légère détérioration du marché de l'emploi, les prix de l'immobilier continuent d'augmenter légèrement en raison de la pénurie de logements exacerbée par le boom démographique. De fait, les prix des logements sont en hausse de 2,1 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 20 261 points après un an, et le pétrole à 76 \$ US.

Dans le scénario optimiste, une baisse des tensions géopolitiques renforce la confiance. L'inflation continue de se modérer, les banquiers centraux ayant réussi à la juguler sans avoir eu à endommager l'économie de façon importante. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses, ce qui compense le contexte de politique monétaire restrictive. Comme le marché du travail résiste, les dépenses de consommation restent relativement résilientes. Les prix des logements s'apprécient sur fond de forte croissance démographique. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (5 dixièmes de moins). Les prix des logements sont en hausse de 7,7 %, le S&P/TSX se situe à 22 965 points après un an, et le pétrole à 93 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les banquiers centraux ont sous-estimé l'impact de leur resserrement synchronisé, et l'économie mondiale s'enfonce dans une récession, car la baisse de la demande se traduit par une réduction des investissements des entreprises, qui licencient également un grand nombre de travailleurs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique continue d'être préoccupante, avec le risque d'une aggravation des conflits. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,2 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 16 431 points et le pétrole à 41 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2024, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 juillet 2024	1 104
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	729
Scénario de base à 100 %	862
Scénario pessimiste à 100 %	1 434

Note 8 - Autres actifs

	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023 (1)
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	3 342	3 118
Intérêts et dividendes à recevoir	1 775	1 605
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 007	538
Actif au titre des prestations définies	607	356
Actifs d'impôt différé	665	666
Actifs d'impôt exigible	686	925
Actifs au titre des cessions en réassurance	25	16
Actifs d'assurance	30	20
Produits de base ⁽²⁾	520	544
	8 657	7 788

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Les produits de base sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 9 - Dépôts

				Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023
	À vue (1)	Avec préavis (2)	À terme fixe (3)	Total	Total
Particuliers	4 841	37 647	51 698	94 186	87 883
Entreprises et administrations publiques (4)	67 101	26 322	127 492	220 915	197 328
Institutions de dépôts	2 363	106	3 017	5 486	2 962
	74 305	64 075	182 207	320 587	288 173

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
- (2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.
- (4) Au 31 juillet 2024, les dépôts des entreprises et administrations publiques incluent les reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) pour un montant de 1,0 G\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 11.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,1 G\$ au 31 juillet 2024 (10,9 G\$ au 31 octobre 2023). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, un montant de 750 millions d'euros d'obligations sécurisées est venu à échéance (280 millions de francs suisses et 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées émises ainsi que 750 millions d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

De plus, au 31 juillet 2024, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 22,4 G\$ (17,7 G\$ au 31 octobre 2023) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 10 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023 (1)
Créditeurs et charges à payer	2 887	2 458
Dettes de filiales envers des tiers	299	224
Intérêts et dividendes à payer	2 283	2 022
Obligations locatives	477	517
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	965	669
Passif au titre des prestations définies	99	94
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 7)	204	176
Passifs d'impôt différé	56	28
Passifs d'impôt exigible	129	204
Passifs d'assurance	24	8
Autres éléments ^{(2) (3) (4)}	898	1 016
	8 321	7 416

- (1) Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Au 31 juillet 2024, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 10 M\$ (42 M\$ au 31 octobre 2023).
- (3) Au 31 juillet 2024, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 21 M\$ (31 M\$ au 31 octobre 2023).
- (4) Au 31 juillet 2024, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 12 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2023).

Note 11 - Reçus de souscription

Dans le cadre de la transaction CWB, la Banque a placé un total de 9 262 500 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ par reçu de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne (l'appel public à l'épargne) et d'un placement privé concomitant (le placement privé concomitant) pour un montant total de 1,0 G\$.

Dans le cadre de l'appel public à l'épargne, le 14 juin 2024, la Banque a émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ pour un produit brut total d'environ 500 M\$. L'appel public à l'épargne a été pris ferme par un syndicat de preneurs fermes (les preneurs fermes). Le 17 juillet 2024, la Banque a émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à la suite de l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes. Dans le cadre du placement privé concomitant, le 14 juin 2024, la Banque a émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ par reçu de souscription à un membre du groupe de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour un produit brut d'environ 500 M\$. Le 17 juillet 2024, la Banque a émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à un membre du groupe de CDPQ, conformément à l'option de CDPQ de souscrire des reçus de souscription supplémentaires pour maintenir sa participation proportionnelle.

Chaque reçu de souscription confère à son porteur de recevoir automatiquement à la clôture de la transaction CWB, sans intervention du porteur et sans contrepartie supplémentaire, i) une action ordinaire de Banque Nationale, et ii) un paiement en espèces correspondant au montant par action ordinaire de tout dividende en espèces déclaré par la Banque pour lequel la date de clôture des registres tombe dans la période commençant le 17 juin 2024 jusqu'au dernier jour où les reçus de souscription sont en circulation, exclusivement (déduction faite des retenues d'impôt applicables, s'il y a lieu). Advenant la non-clôture de la transaction, les détenteurs des reçus de souscription ont le droit au remboursement du montant total incluant les intérêts gagnés. Ce montant total de 1,0 G\$, déduction faite des coûts de transaction, est inclus dans la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9.

Note 12 – Dette subordonnée

Le 5 février 2024, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 500 M\$ portant intérêt à 5,279 % et échéant le 15 février 2034. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 5,279 % par année jusqu'au 15 février 2029 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 1,80 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du BSIF, racheter ces billets à compter du 15 février 2029, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de nonviabilité, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Note 13 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

		Au 31 juillet 2024	Au	Au 31 octobre 2023
	Nombre	Actions	Nombre	Actions
	d'actions	ou BCRL	d'actions	ou BCRL
	ou de BCRL (1)	\$	ou de BCRL	\$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	66 000 000	1 650	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 500 000	1 500	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	67 500 000	3 150	67 500 000	3 150
Actions ordinaires au début de l'exercice	338 284 629	3 294	336 582 124	3 196
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	2 126 194	134	1 678 321	95
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation (2)	112 002	14	31 975	3
Autres	_	_	(7 791)	_
Actions ordinaires à la fin de la période	340 522 825	3 442	338 284 629	3 294

⁽¹⁾ Billets de capital à recours limité (BCRL).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

			Neuf mois term	ninés le 31 juillet
		2024		2023
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	12	0,8901	11	0,7547
Série 32	9	0,7198	9	0,7198
Série 38	21	1,3176	21	1,3176
Série 40	13	1,0909	11	0,9386
Série 42	16	1,3230	11	0,9281
	71		63	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 (1)	15		15	
BCRL – Série 2 (2)	15		15	
BCRL – Série 3 ⁽³⁾	29		29	
	59		59	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	130		122	
Actions ordinaires	1 094	3,2200	999	2,9600
	1 224		1 121	

⁽¹⁾ Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

⁽²⁾ Au 31 juillet 2024, 138 727 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 17 M\$ (26 725 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 3 M\$ au 31 octobre 2023).

⁽²⁾ Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

⁽³⁾ Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

Rachat d'actions ordinaires

Le 12 décembre 2023, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant le 11 décembre 2024. Le 12 décembre 2022, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2023. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2024 et 2023, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

Note 14 - Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) établie par le BSIF de 3,5 %. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Originalement, le BSIF proposait l'adoption progressive d'un coefficient de plancher sur une période de trois ans dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmente de 2,5 % par année pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2026. Le 5 juillet 2024, le BSIF a annoncé qu'il retardait d'un an l'augmentation du plancher de fonds propres. Par conséquent, le coefficient de plancher révisé atteindra 72,5 % à l'exercice 2027. Pour l'exercice 2024, le coefficient de plancher est établi à 67,5 %, et restera à ce niveau jusqu'à la fin de l'exercice 2025, pour ensuite augmenter jusqu'en 2027. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI r

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. La TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au premier trimestre de 2024, la Banque a mis en œuvre les réformes finalisées telles qu'adoptées par le BSIF relativement aux règles révisées de fonds propres au titre du risque de marché, conformément à l'examen fondamental du portefeuille de négociation (EFPN) du CBCB, ainsi qu'aux révisions du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA).

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Note 14 - Informations sur le capital (suite)

Capital réglementaire (1), ratio de levier (1) et TLAC (2)

	Au 31 juillet 2024	Au 31 octobre 2023
Fonds propres		
CET1	18 705	16 920
catégorie 1	21 855	20 068
total	23 432	21 056
Actif pondéré en fonction des risques	138 918	125 592
Exposition totale	499 963	456 478
Ratios des fonds propres		
CET1	13,5 %	13,5 %
catégorie 1	15,7 %	16,0 %
total	16,9 %	16,8 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %
TLAC disponible	41 295	36 732
Ratio TLAC	29,7 %	29,2 %
Ratio de levier TLAC	8,3 %	8,0 %

⁽¹⁾ Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

Note 15 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 31 juillet 2024 et 2023, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque a octroyé 1 222 652 options d'achat d'actions (1 416 060 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023) d'une juste valeur moyenne de 13,74 \$ par option (14,76 \$ en 2023).

Au 31 juillet 2024, il y avait 10 614 466 options d'achat d'actions en circulation (11 546 688 options d'achat d'actions au 31 octobre 2023).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neur mois termines le 31 juillet		
	2024	2023	
Taux d'intérêt hors risque	3,61 %	3,25 %	
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans	
Volatilité prévue	22,29 %	23,13 %	
Dividendes prévus	4,62 %	4,23 %	

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, une charge de rémunération de 4 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2023). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, une charge de rémunération de 13 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (14 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2023).

⁽²⁾ La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

Note 16 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres* éléments du résultat global, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

			Trimestre t	erminé le 31 juillet		
		Autres régimes d'avantages				
		Régimes de retraite	postérieurs à l'emploi			
	2024	2023	2024	2023		
Coût des services rendus au cours de la période	21	23	_ `	_		
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	(6)	2	1		
Frais d'administration	1	1				
Charge pour le volet à prestations définies	17	18	2	1		
Charge pour le volet à cotisations définies	5	3				
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	22	21	2	1		
Réévaluations (1)						
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	202	(161)	3	(3)		
Rendement de l'actif des régimes (2)	(437)	219				
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(235)	58	3	(3)		
	(213)	79	5	(2)		

			Neuf mois te	rminés le 31 juillet	
	R	égimes de retraite	Autres régimes d'avantage postérieurs à l'empl		
	2024	2023	2024	2023	
Coût des services rendus au cours de la période	62	69		_	
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(14)	(18)	5	4	
Frais d'administration	3	3			
Charge pour le volet à prestations définies	51	54	5	4	
Charge pour le volet à cotisations définies	14	7			
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	65	61	5	4	
Réévaluations (1)				_	
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	473	201	8	4	
Rendement de l'actif des régimes (2)	(690)	(82)			
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(217)	119	8	4	
	(152)	180	13	8	

⁽¹⁾ Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

⁽²⁾ Excluant les revenus d'intérêts.

Note 17 – Impôts sur le résultat

Avis de cotisation

En avril 2024, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 110 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année d'imposition 2019.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 965 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années d'imposition 2012 à 2018.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

En octobre 2023, la Banque avait déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait l'objet d'un litige. Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2019, pour certaines activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2024.

Mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada

Le 4 novembre 2022, le gouvernement du Canada avait déposé le projet de loi C-32 – *Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022* pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie, présentées dans son budget du 7 avril 2022. Ces mesures fiscales incluaient un dividende pour la relance au Canada (DRC), sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32 avait reçu la sanction royale. Ces mesures fiscales étant adoptées au 31 janvier 2023, une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du DRC ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt, qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022, avaient été comptabilisées dans les états financiers consolidés au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023.

Autres mesures fiscales

Le 30 novembre 2023, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-59 – Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 21 novembre 2023 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023 pour mettre en œuvre des mesures fiscales applicables à la Banque. Ces mesures incluent le refus de la déduction pour dividendes reçus après 2023 sur les actions qui constituent des biens évalués à la valeur du marché pour fins fiscales (à l'exception des dividendes reçus sur les « actions privilégiées imposables » tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu), ainsi que l'application d'un impôt de 2 % de la valeur nette des capitaux propres rachetés à compter du 1er janvier 2024. Le 20 juin 2024, le projet de loi C-59 a reçu la sanction royale et ces mesures fiscales sont adoptées à la date de présentation de l'information financière. Les états financiers consolidés reflètent le refus de la déduction pour les dividendes visés par le projet de loi C-59 depuis le 1er janvier 2024.

Le 2 mai 2024, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024*. Ce projet de loi inclut les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui seront applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Banque). Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 a reçu la sanction royale. À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Les règles du Pilier 2 ne sont pas applicables pour le présent exercice financier et la Banque évalue actuellement son exposition à l'impôt sur le résultat découlant de ces règles.

Note 18 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'actat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre tern	niné le 31 juillet	Neuf mois term	ninés le 31 juillet
	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)
Résultat de base par action Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 033	831	2 862	2 540
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	40	36	114	106
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base <i>(en milliers)</i>	993 340 215	795 337 916	2 748 339 482	2 434 337 468
Résultat de base par action (en dollars)	2,92	2,35	8,09	7,21
Résultat dilué par action Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	993	795	2 748	2 434
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base <i>(en milliers)</i> Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>	340 215	337 916	339 482	337 468
Options d'achat d'actions (2)	3 316	3 294	2 813	3 223
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	343 531	341 210	342 295	340 691
Résultat dilué par action (en dollars)	2,89	2,33	8,03	7,14

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 19 - Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2023. Cette présentation tient compte de la mise en application de manière rétrospective des modifications de méthodes comptables en lien avec l'adoption de la norme IFRS 17. Les données relatives pour les trimestres de 2023 ont été ajustées afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks, une fintech spécialisée dans l'agrégation et la distribution de données financières, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

⁽²⁾ Pour les trimestres et les neuf mois terminés les 31 juillet 2024 et 2023, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 19 - Informations sectorielles (suite)

	Trimestre									e terminé le	31 juillet (1)	
	Pa	rticuliers et	G	estion de		Marchés						
		Entreprises	pa	atrimoine		financiers		FSEU&I		Autres		Total
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Revenu net d'intérêts (2)(3)	913	837	219	192	(610)	(311)	326	273	(79)	(121)	769	870
Revenus autres que d'intérêts (2) (4)	285	278	497	437	1 391	871	35	19	19	15	2 227	1 620
Revenu total	1 198	1 115	716	629	781	560	361	292	(60)	(106)	2 996	2 490
Frais autres que d'intérêts (5)	615	600	416	375	320	272	115	100	75	57	1 541	1 404
Résultat avant dotations aux pertes												
de crédit et charge d'impôts	583	515	300	254	461	288	246	192	(135)	(163)	1 455	1 086
Dotations aux pertes de crédit	79	75	_	1	22	5	46	29	2	1	149	111
Résultat avant charge (économie) d'impôts	504	440	300	253	439	283	200	163	(137)	(164)	1 306	975
Charge (économie) d'impôts (2)	138	121	83	70	121	78	42	35	(111)	(159)	273	145
Résultat net	366	319	217	183	318	205	158	128	(26)	(5)	1 033	830
Participations ne donnant pas le contrôle	_	-	-	_	_	-	-	_	-	(1)	_	(1)
Résultat net attribuable												
aux actionnaires et aux détenteurs												
d'autres instruments de capitaux												
propres de la Banque	366	319	217	183	318	205	158	128	(26)	(4)	1 033	831
Actif moyen (6)	160 666	148 934	9 479	8 702	197 996	186 236	28 189	23 589	65 174	66 660	461 504	434 121
Actif total	163 535	150 620	9 758	8 697	190 023	181 712	28 639	23 564	61 978	61 343	453 933	425 936

	Neuf mois terminés le 31									31 juillet (1)		
		rticuliers et Entreprises		estion de atrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Revenu net d'intérêts (3) (7)	2 653	2 464	620	590	(1 787)	(614)	945	841	(276)	(430)	2 155	2 851
Revenus autres que d'intérêts (4) (7)	830	822	1 439	1 293	4 089	2 535	92	55	(149)	(58)	6 301	4 647
Revenu total	3 483	3 286	2 059	1 883	2 302	1 921	1 037	896	(425)	(488)	8 456	7 498
Frais autres que d'intérêts (5)	1 842	1 782	1 206	1 111	945	842	323	296	146	125	4 462	4 156
Résultat avant dotations aux pertes												
de crédit et charge d'impôts	1 641	1 504	853	772	1 357	1 079	714	600	(571)	(613)	3 994	3 342
Dotations aux pertes de crédit	239	173	-	1	50	15	119	90	(1)	3	407	282
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 402	1 331	853	771	1 307	1 064	595	510	(570)	(616)	3 587	3 060
Charge (économie) d'impôts (7) (8)	386	366	235	212	359	293	124	107	(378)	(456)	726	522
Résultat net	1 016	965	618	559	948	771	471	403	(192)	(160)	2 861	2 538
Participations ne donnant pas le contrôle	_	-	_	_	_	-	-	_	(1)	(2)	(1)	(2)
Résultat net attribuable												
aux actionnaires et aux détenteurs												
d'autres instruments de capitaux												
propres de la Banque	1 016	965	618	559	948	771	471	403	(191)	(158)	2 862	2 540
Actif moyen (6)	157 483	147 462	9 050	8 582	194 199	176 575	27 205	22 586	65 117	71 616	453 054	426 821
Actif total	163 535	150 620	9 758	8 697	190 023	181 712	28 639	23 564	61 978	61 343	453 933	425 936

- (1) Certains montants comparatifs ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.
- (2) Le Revenu net d'intérêts, les Revenus autres que d'intérêts et la Charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus à taux d'imposition moindre, en les majorant de l'impôt à un niveau permettant de les rendre comparables aux revenus provenant de sources imposables au Canada. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, pour l'ensemble des secteurs, le Revenu net d'intérêts a été majoré de 15 M\$ (88 M\$ en 2023), les Revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 79 M\$ (64 M\$ en 2023) et un montant équivalent est constaté à la Charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique Autres. À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1er janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré dans la rubrique *Autres*, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 9 et 11).
- (4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la rééavaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détient dans CWB. De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé une perte liée à la réévaluation à la juste valeur de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnent lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Transaction CWB » du Rapport de gestion. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023, la Banque avait conclu qu'elle avait perdu l'influence notable sur Groupe TMX limitée (TMX) et avait donc cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence de ce placement. La Banque avait désigné son placement dans TMX comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à un montant de 191 M\$. Lors de l'évaluation à la juste valeur, un gain de 91 M\$ (67 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré. Ces éléments ont tous été enregistrés dans la rubrique *Autres*.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, des charges d'acquisition et d'intégration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées dans la rubrique *Autres* relativement à la transaction CWB. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré dans la rubrique *Autres* une charge de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'impact rétroactif des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* indiquant que les services de compensation relatifs aux cartes de paiement rendus par un exploitant de réseaux de cartes de paiement sont assujettis à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente harmonisée (TVH).
- (6) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période et c'est sur cette base que l'actif sectoriel est présenté aux secteurs d'exploitation.

États financiers consolidés intermédiaires résumés Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non auditées) (en millions de dollars canadiens)

- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2024, pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 66 M\$ (242 M\$ en 2023), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 225 M\$ (172 M\$ en 2023) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*. À la lumière du projet de loi concernant les dividendes canadiens, la Banque n'a pas comptabilisé de déduction d'impôts sur le résultat ni utilisé la méthode de l'équivalent imposable pour ajuster les revenus liés aux dividendes visés, reçus après le 1^{er} janvier 2024 (pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17).
- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la Banque avait enregistré une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance au Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %, qui comprenait l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Ces éléments avaient été enregistrés dans la rubrique *Autres*. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, se reporter à la note 17.

Note 20 - Acquisition

Le 11 juin 2024, la Banque a conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) par voie d'échange d'actions évaluant CWB à environ 5,0 G\$. Chaque action ordinaire de CWB, sauf celles que détient la Banque, sera échangée contre 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale. CWB est une institution de services financiers diversifiée établie à Edmonton, en Alberta. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services aux clients en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et devrait avoir lieu en 2025. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date de clôture de la transaction.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

800, rue Saint-Jacques, 33° étage Montréal (Québec) H3C 1A3 Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Internet: bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

800, rue Saint-Jacques, 28° étage Montréal (Québec) H3C 1A3 Téléphone : 514 394-8644 Adresse électronique : *ap@bnc.ca*

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2024

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre 28 février
Deuxième trimestre 29 mai
Troisième trimestre 28 août
Quatrième trimestre 4 décembre

Divulgation des résultats du troisième trimestre de 2024

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 août 2024 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 5861053#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au
 22 novembre 2024 en composant le 1 800 408-3053 ou le
 905 694-9451. Le code d'accès est le 9200347#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse <u>bnc.ca/relationsinvestisseurs</u>.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires 100, avenue University, 8° étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Téléphone : 1 888 838-1407 Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : service@computershare.com

Internet: computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

